Matière : Economie générale et statistique

Chapitre : Le marché des biens et services

I- Types de marchés de biens et services :

1- Selon la destination des biens :

On distingue les biens de consommation et les biens d'équipement.

Le marché des biens de consommation met en relation les entreprises d'une part et les ménages et Administrations d'autre part. Pour ces biens de consommation, on distingue aussi des biens durables et des biens non durables.

On peut distinguer aussi les biens de consommation intermédiaire, appelée consommation productive (matières premières, consommables…)

Le marché des biens d'équipement met en relation les entreprises productrices et celles utilisatrices (voire même l'Administration). Il ne faut pas confondre ce marché avec les biens durables acquis par les ménages.

Cette distinction est utile puisque chaque type de bien ou de service a un marché bien particulier : le marché des biens agricoles diffère de celui de l'immobilier par exemple. Chaque marché a ses coutumes, ses règles et usages,…

Les services traditionnels au Maroc (les coiffeurs, les menuisiers, les tailleurs, les taxis,…) sont soumis à des survivances de vieux modes d'organisation corporatiste (AL Mouhtassib, Al Amine, …). Les professions libérales ont chacune des statuts qui organisent les métiers et les compétences.

Globalement, on tend vers libéralisation des prix de ces biens et services. Le marché doit en principe être protégé par le Conseil de la Concurrence et par d'autres règles institutionnelles et des Administrations compétentes.

2- Selon l'étendue géographique :

On distingue : le marché local, le marché régional, le marché national et le marché international, voire mondial.

3- Selon les régimes de marché :

Les théoriciens distinguent le marché de concurrence parfaite et le marché de concurrence imparfaite. (Nous verrons ces régimes de marché dans la partie relative à la régulation par le marché).

II- L'offre, demande et prix :

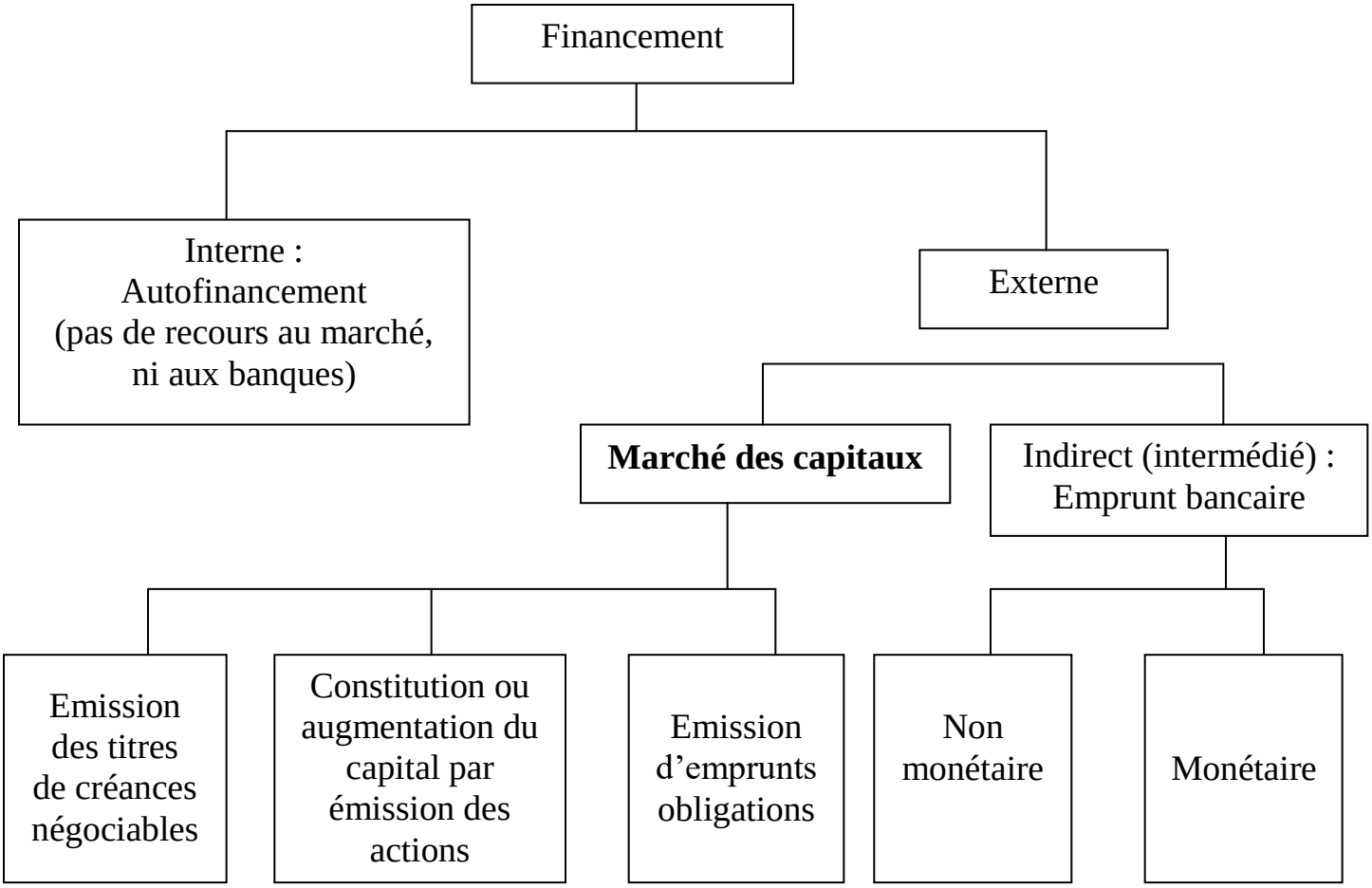
1- L'offre des biens et services est limitée par la capacité de production des unités productives et aussi par la capacité d'absorption du marché (concurrence). Pour un produit donné, l'offre peut être assurée par une plusieurs entreprises ou par les exportateurs étrangers. L'offre de ces biens peut être élastique ou non par rapport au prix.

2- La demande des biens est faite par les ménages, entreprises et les Administrations ou par des agents étrangers. Le marché d'un bien peut être animé par une infinité de demandeurs (biens de consommation courante) ou quelques demandeurs (marché de l'armement, les navires…). Certains produits ont une élasticité de la demande (revenu ou prix) élevée (produits de civilisation) et d'autres faible (produits agricoles).

3- Le prix : est en principe fixé selon la loi de l'offre et de la demande. Mais il peut y avoir une entente sur le prix dans le cas d'un marché animé par quelques entreprises. Le monopole fixe aussi unilatéralement son prix. Certains produits sont à prix administrés ou subventionnés (produits de première nécessité, tarifs des services publics, …).

III- Le marché des capitaux :

1- Finance directe (marché) et finance indirecte (intermédiation bancaire) :



Remarque :

Cette distinction a pour objectif de montrer la différence entre le financement par voie bancaire et celui par voie de marché. C'est ce dernier point qui nous intéresse.

2- La finance directe sur le marché des capitaux :

Le marché des capitaux se compose de deux compartiments : **le marché monétaire et le marché financier**.

le marché monétaire	**le marché financier**.
C'est le marché des fonds à court et à moyen terme (1 jour à 7 ans), il comprend : - **Le marché monétaire interbancaire :** C'est le marché réservé aux banques qui d'échangent leurs avoirs en compte à la banque centrale (par téléphone ou télex). L'essentiel des échanges porte sur les prêts d'argent au jour ou le jour ou pour des durées assez courtes. L'équilibre entre l'offre et la demande détermine le loyer de l'argent.	C'est le marché des fonds prêtables à long terme (7 à 15 ans). On peut distinguer : - **Le marché primaire :** Il porte sur la première mise en vente des titres nouvellement émis (obligations, actions, bons, …)

Les conditions du marché monétaire déterminent ainsi le taux de base bancaire, taux à partir duquel les banques vont fixer les taux des différents crédits qu'elles accordent, en y ajoutant une marge de profit variable selon la nature des prêts, leur durée et les risques associés. - **Le marché des titres du marché monétaire :** Les titres sont : les billets de trésorerie émis par les entreprises, les certificats de dépôts émis par les banques et les bons de trésor négociables. On les appelle titres de créances négociables. Ce marché est ouvert à tous les agents, mais les prêts et emprunts portent sur des montants minimums élevés. Les échanges se font par téléphone par négociation directe entre le prêteur et l'emprunteur, sans centralisation par des intermédiaires financiers.	- **Le marché secondaire :** Qu'on appelle plus communément la bourse est un marché de l'occasion où l'on peut négocier des titres déjà émis. * Les échanges se font par des intermédiaires de bourse (courtiers).

Les détails sur le marché des capitaux marocain et sa régularisation seront présentés dans la partie relative à la politique monétaire.

IV- Le marché des changes :

1- Définition du marché des changes :

Le marché des charges est un marché où s'achètent et se vendent les devises, c'est-à-dire les monnaies étrangères convertibles.

La confrontation de l'offre et de la demande de devise permet la détermination du prix d'une devise dans une autre (cours de change).

Les offres et les demandes des devises proviennent des transactions commerciales et financières.

Ce sont ces dernières qui dominent sur les marchés de charge alors qu'à l'origine, les opérations de change servaient essentiellement au règlement des importations et des exportations.

De plus, indépendamment de leur niveau, les transactions sur le marché des changes augmentent beaucoup plus rapidement que l'activité économique mondiale ou les échanges commerciaux.

Le marché de change fonctionne en continu 24 h sur 24 h. les opérations sur les marchés des charges sont les cambistes des grandes banques à qui sont transmises les demandes d'opérations.

2- Vocabulaire :

A- Changes fixes et changes flottants :

- **Le système de changes fixes :**

Certains pays peuvent s'entendre pour éviter que les fluctuations désordonnées de leurs monnaies n'entravent leurs relations commerciales. Ils vont donc instaurer des taux de change fixes et stables de leurs monnaies. A la suite d'accords internationaux qui définissent un système international, les taux de change sont déterminés par référence à un étalon (chaque monnaie correspond par exemple à tel poids d'or), à une autre devise, le dollar ou l'euro par exemple ou une combinaison de devises (panier).

La parité est ainsi la valeur officielle d'une monnaie par rapport à une autre. On tend cependant à utiliser la notion de parité comme synonyme de taux de change.

La banque centrale intervient, en cas de baisse de valeur de la monnaie nationale sur le marché en achetant la monnaie nationale pour faire augmenter sa valeur.

- **Le système de changes flottants :**

Dans un tel système, le taux de change d'une monnaie varie librement sur le marché des changes au gré des offres et des demandes de cette monnaie. La banque centrale n'est donc pas obligé d'intervenir pour vendre ou acheter sa propre monnaie ou des devises.

Ainsi, plus une monnaie est demandée, plus sa valeur augmente (ou son taux de change) par rapport aux autres devises.

Une devise est davantage demandée lorsque le pays émetteur connaît des excédents commerciaux.

Le dollar, l'Euro, le Yen sont des monnaies qui flottent, c'est-à-dire que leurs taux de change (entre elles et avec les autres devises) varient régulièrement.

En fait, il n'y a pas de régime de flottement pur des monnaies, puisque les banques centrales interviennent sur le marché pour éviter de trop fortes fluctuations de leurs monnaies.

La distinction entre « change fixe » et « change flottant ou flexible » permet de comprendre la différence entre la dévaluation (ou réévaluation) et dépréciation (ou appréciation) de la monnaie ; (voir la partie du cours relative à la politique monétaire).

La dévaluation est une action officielle consistant à décider du nouveau taux de change. Alors que la dépréciation est un fait résultant de l'évolution du marché.

Par exemple, le Maroc a choisi le système de change fixe, et en vertu d'une appréciation forte de sa monnaie (le dirham) et compétitivité des produits oblige, peut être amené à dévaluer sa monnaie.

B- Marché des changes au comptant et marché à terme :

- **Le marché au comptant :**

L'achat et la vente de devises se réalisent à un cours déterminé, le règlement intervenant immédiatement.

- **Le marché à terme :**

C'est un contrat dans lequel on s'entend sur la quantité de devises, mais le règlement intervient plus tard et à un cours futur.

V- Le marché de travail :

1- Définition du marché du travail :

Théoriquement, c'est un lieu fictif, de rencontre de l'offre et de la demande du travail et où se fixent en conséquence les quantités échangées (salariés, heures, journées, compétences…) et le prix (salaire).

C'est une définition libérale du marché du travail (néo-classique) qui assimile le travail à une marchandise comme les autres.

Certain économistes parlent de force de travail (heures de travail au lieu de population active), cas de la conception marxiste. Le salarié, pour Marx, échange sa force de travail contre une quantité de moyens de subsistance (permise par le salaire). Le salarié est en fait un prolétaire, démuni de tout, sauf de sa force de travail. Il est en état de subordination permanente.

Par ailleurs, pour certains marxistes, le travail n'est pas une marchandise comme les autres. La preuve en est l'intervention de l'Etat qui fixe la durée du travail pour éviter l'épuisement de la force du travail (humanisme) et aussi pour assurer l'approvisionnement continu du marché du travail en main d'œuvre à bon marché.

Définition socio-économique du marché du travail : c'est l'ensemble des mécanismes d'affectation des travailleurs à des postes de travail dans des activités productives et de services.

2-Composantes du marché du travail :

A- L'offre de travail (demande d'emploi) : (Ménages et particuliers)

- **Pour la théorie libérale, le travail salarié est une marchandise qui s'échange sur un marché concurrentiel.**

Ainsi, pour une qualification donnée, l'offre de travail (demande d'emploi) est le volume de travail que les ménages sont disposés à fournir en contrepartie d'une rémunération (salaire).

- **L'offre de travail est une** fonction croissante du salaire (prix du travail : mesuré par jour, par heure ou mois, …).
- **Sans rejeter cette conception particulière, on assimilera l'offre de travail à l'ensemble des ressources en travail disponibles à un moment donné dans un pays, c'est-à-dire la population active :**
- **Les ressources en travail sont donc liées aux composantes de la population active et aux facteurs susceptibles de la faire évoluer :**

- Les facteurs d'évolution de la population active :

Les facteurs d'augmentation	Les facteurs de diminution
- le taux de croissance de la population (croissance naturelle). - le taux d'activité des femmes ; - le solde migratoire ; - la baisse de l'âge de scolarité ; - le retardement de l'âge de départ à la retraite	- la baisse du taux de croissance de la population ; - la baisse du solde migratoire ; - le rallongement de la durée moyenne des études ; - la diminution du taux d'activité des jeunes (15-25 ans) ; - l'abaissement de l'âge de la retraite ; - la baisse du taux d'activité des seniors (plus de 50 ans).

B- La demande de travail (offre d'emploi) : (exercice essentiellement par les entreprises et les administrations)

Cette demande provient essentiellement de l'entreprise – employeur (suivant l'approche libérale), le travail est pour l'entreprise un facteur de production, complémentaire au capital. A court terme (en l'absence du progrès technique – voir cours de la première année), il est la seule variable d'ajustement de la combinaison productive (facteur variable).

La demande de travail est une demande dérivée de celle des produits s'adressant à l'entreprise (demande anticipée des produits). En prévoyant une demande déterminée de produits, l'employeur fabrique la quantité requise en faisant appel notamment au travail.

Selon la théorie économique libérale (néo-classique), la demande de travail est une fonction décroissante de son prix (salaire).

C- La rencontre de l'offre et de la demande de travail :

- **La détermination du prix du travail :**

On note l'existence de plusieurs mécanismes de formation du prix du travail, donc du salaire :

- **Le marché du travail :**

Pour une compétence ou qualification donnée (manœuvre, ouvrier spécialisé, cadre commercial, …), le marché du travail fonctionne, théoriquement ou a priori, comme un marché concurrentiel et le prix du travail (salaire) – prix d'équilibre du marché, qui est une référence – est fixé par l'intersection des courbes de l'offre et de la demande de travail.

- **La réalité :**

* Les salaires n'est pas fixé sur la base d'une libre négociation entre les partenaires (salarié et employeur). En général, l'employeur est en position e force et le salarié en situation de faiblesse (il n'a que sa force de travail, n'ayant pas des moyens de subsistance). L'employeur dicte ainsi ses conditions (le niveau de salaire notamment). Le contrat de travail est plus un contrat d'adhésion que de gré à gré. Selon la situation du marché, les rapports de force ne sont pas les mêmes : en cas d'abondance de l'offre de travail, le prix du travail a tendance à baisser et inversement, le salaire aurait tendance à augmenter (pression à la hausse).
* La négociation entre les partenaires sociaux : souvent, les salaires sont négociés dans le cadre des conventions collectives (syndicats des patrons, syndicats des salariés et l'Etat) sectorielles ou par métiers pointus.
* Il y a aussi la réglementation par la loi de certains salaires :
- la fixation du salaire minimum par la loi : SMIC en France, SMIG et SMAG au Maroc.
- les salaires dans la fonction publique.

- **La détermination sur le marché du travail :**

Dans certaines activités ou secteurs, voire pour l'ensemble de la société, il peut y avoir, par moments, ou de façon structurelle, un déséquilibre entre l'offre et la demande du travail.

* Le déséquilibre qui hante de plus en plus les sociétés modernes est le chômage qui devient structurel. Dans cette situation, l'offre de travail (demande d'emploi) excède la demande de travail (offre d'emploi), que la situation soit sectorielle ou globale.
* L'insuffisance de travail (demande d'emploi) ou pénurie de main d'œuvre. En effet, malgré que globalement le chômage soit la règle, certains secteurs dans certaines régions peinent à trouver les salariés dont ils ont besoin : insuffisance de mobilité géographique, désaffection pour certains métiers, insuffisance des personnes formées ou des compétences, …